

TP agent magasinier (ère)

Arrêté du 12 février 2004

Public

Tout public.

Pré-requis

- Savoir lire et écrire.

Objectifs

3 certificats de compétences professionnelles (CCP) :

- traiter les commandes de produits pour assurer leur expédition aux destinataires ;
- effectuer les opérations de réception de commandes “fournisseurs” ;
- mettre les produits en stock et assurer leur suivi physique et informatisé.

Programme sur une durée de 665 heures* modulable

Le traitement des commandes

- Les données et les documents relatifs au traitement des commandes
- Le prélèvement des articles
- L’emballage
- Les anomalies sur les produits, les supports de charges et espaces de stockage

Les opérations de réception de commandes “fournisseurs”

- Les anomalies sur les produits en réception et les actions correctives
- Le renseignement et la validation des informations relatives à la réception des produits
- Le traitement des produits en “retour client”
- le suivi des commandes “fournisseur”

Le stockage des produits et le suivi physique et informatique du stock

- L’affectation des emplacements de stockage
- Le rangement des articles dans des emplacements identifiés
- Les inventaires et le comptage
- Les anomalies concernant les produits en stock et les espaces de stockage
- Les actions correctives

Méthodes pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Validation

Si réussite aux 3 sessions de validation, délivrance du titre professionnel correspondant par le Ministère du Travail.
Si réussite uniquement à une activité - type ou 2, délivrance du CCP correspondant par le Ministère du Travail.

* Session de validation incluse.